



**CIRCULAIRE N° 01010**

**DU 30/11/2004**

<b>Objet :</b>	Campagne Amnesty International « Halte aux violences contre les femmes » - Projet « Objectif Vénus »
<b>Réseaux :</b>	Tous
<b>Niveaux et services :</b>	SEC
<b>Période :</b>	année scolaire 2004-2005

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Chefs des établissements et aux Directeurs d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs, aux Chefs d'établissement et aux Directeurs d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé subventionné par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Directeurs des Centres PMS organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux membres des Services d'Inspection ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de parents.

<b>Autorités :</b> Ministre - Présidente	<b>Signataire(s) :</b> Marie ARENA
<b>Gestionnaires :</b> Cabinet de la Ministre - Présidente	

<b>Nombre de pages :</b> texte : 1p. annexes : 3 pages
<b>Mots-clés :</b> AMNESTY INTERNATIONAL – VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années déjà, l'organisation non gouvernementale Amnesty International s'adresse aux enseignants et aux élèves au travers de campagnes de sensibilisation au respect des droits de l'homme.

Le thème de la campagne de cette année s'écarte, mais seulement en apparence, des thèmes traditionnellement choisis.

Il s'agit cette fois de dénoncer les violences contre les femmes. Vous le savez peut-être, il s'agit d'une préoccupation qui me tient particulièrement à cœur. Et comme le dit Roland d'Hoop dans la lettre jointe à la présente circulaire, *« quand un phénomène atteint une telle ampleur, il ne s'agit plus d'une affaire privée mais bien d'un réel problème de société, qui s'inscrit pleinement dans la lutte pour un plus grand respect des droits humains »*.

Un dossier pédagogique peut vous aider à mettre ce thème en pratique. La lettre ci-jointe vous indique comment vous le procurer.

Un concours de scénario joliment baptisé « Objectif Vénus » est également proposé à vos élèves.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'Amnesty International vous invite à participer comme chaque année à la journée « bougies » du 10 décembre.

Puis-je vous demander de réserver bon accueil à cette action et d'en informer les équipes pédagogiques ?

Je vous remercie de votre collaboration.

**La Ministre – Présidente,  
chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale**

**Marie ARENA**

Éditeur responsable : Vincent Forest, Rue Berckmans, 9 – 1060 Bruxelles. Ne pas jeter sur la voie publique. Visuel : David Merveille

CONCOURS DE SCÉNARIO  
SUR LA LUTTE CONTRE LES  
**VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES**

**OBJECTIF  
VÉNUS**

 Amnesty International



**Trois femmes sur cinq  
dans le monde sont  
victimes de violence à un  
moment de leur vie.**

Amnesty te propose de réagir en  
t'inscrivant avec ta classe ou un  
groupe à **un concours  
de scénario.**



Avec le soutien de :



## EXPRIMEZ-VOUS SUR LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES A TRAVERS UN ROMAN PHOTO OU UNE B.D.

### A qui s'adresse le concours ?

Ce concours s'adresse aux jeunes des écoles secondaires, maisons de jeunes, IPPJ, académies, centres d'expression et de créativité, ... L'âge d'inscription maximum est de 20 ans. Inventez un scénario sur un des thèmes suivants :

- L'image de la femme (dans la publicité, dans les clips musicaux, etc)
- Les violences familiales (ex. la violence conjugale)
- Les mariages forcés ou la violence liée à la dot
- Les crimes d'honneur
- Les mutilations génitales féminines
- Les violences au travail (harcèlement sexuel et moral)
- L'esclavage moderne (traite des femmes, prostitution, etc.)
- Le viol
- Femmes et Sida
- Les femmes dans les conflits armés

Attention, nous limitons le nombre d'inscription à 10 groupes par thème (renseignez-vous sur les thèmes encore libres).

### Comment s'inscrire ?

Envoyez-nous le bon d'inscription **avant le 31 décembre 2004**. Vous devez vous inscrire en groupe, avec le nom d'un responsable adulte. Il n'y a pas de nombre maximum d'élèves pour un groupe. Amnesty ne peut intervenir dans les coûts de production du scénario.

Les scénarios doivent arriver chez Amnesty **pour le 31 mars 2005**. Ils seront présentés sous forme d'un roman-photo ou d'une bande dessinée, de 1 à 10 planches max., ainsi que d'une note d'intention. Dès votre inscription, vous recevrez un dossier avec plus d'informations sur l'écriture de scénario et un dossier pédagogique sur les violences contre les femmes.

La sélection des scénarios se fera par un jury composé de professionnels du cinéma, de membres d'associations contre la violence à l'égard des femmes ainsi que de membres d'Amnesty International.

Les meilleurs scénarios seront adaptés par des réalisateurs professionnels et diffusés à la télévision.

**Plus d'infos sur [www.objectifvenus.be](http://www.objectifvenus.be)**

## BON D'INSCRIPTION

Je m'inscris au projet « Objectif Venus »  
avec un groupe de jeunes dans la catégorie :

- Roman Photo**
- Bande Dessinée**

**Merci d'écrire en majuscules**

Responsable : .....

Adresse : .....

N° : ..... Bte : .....

Code postal : .....

Localité : .....

Tél. privé : .....

GSM : .....

E-mail : .....

Ecole / association : .....

**A renvoyer avant le 31 décembre  
2004 chez Amnesty International,  
Projet « Objectif Venus », 9 rue  
Berckmans 1060 Bruxelles**